

REUNION DE LA CLDR DU 20 JUIN 2019

A LA SALLE ST-JEAN A MEMBACH

Présents :

- **Pour la CLDR :** voir liste en dernière page
- **Pour l'Auteur de Projet** Mr Lodez
- **Pour la FRW :** Anne Klein & François Cronenberg

Ordre du jour :

1. **Aménagement de la liaison douce Baelen – Membach**
Contexte – Présentation - Remarques
2. **Approbation du PV de la réunion précédente**
3. **Présidence :** désignation du nouveau président
4. **Budget participatif :** désignation des membres du jury
5. **ODR :** évaluation de l'atteinte des objectifs
6. **Divers**

1. Présentation de l'avant-projet par Mr LODEZ

Préalablement à la présentation de l'avant-projet par le bureau d'étude, la FRW rappelle le contexte et notamment les éléments importants de la fiche projet : diagnostic, objectifs du projet et indicateurs de résultats.

DIAGNOSTIC :

- Insécurité des usagers, surtout les usagers faibles au vu de la voirie existante
- Manque d'aménagements pour usagers faibles dont PMR
- Difficulté d'accès aux services se trouvant à Baelen pour les habitants de Membach
- Intérêt de la population révélé par une enquête préalable aux travaux du GT

OBJECTIFS :

- Relier les habitants de la commune (2 villages distants de 2 Km)
- Equiper une voie qui proposer une mobilité alternative à la voiture
- Faciliter la mobilité douce des touristes (Hertogenwald vers Baelen et inversement)
- Compléter le réseau de voies vertes existant (ancien sentier)
- Rendre les services de Baelen plus accessibles aux usagers faibles
- Renforcer une image positive de la commune

INDICATEURS :

- Fréquentation du tronçon alternatif
- Nombre de mètres sécurisés entre les 2 villages
- Nombre de Membachois intégrant des sociétés, associations, clubs de Baelen et inversement
- Nombre de touristes itinérants

Présentation de l'avant-projet des plans, de l'esquisse et du plan de coupe par l'Auteur

Evocation durant la présentation des contraintes du projet et de la situation actuelle :

- La largeur de voirie minimum qui impose notamment les BCS (Bandes cyclables suggérées) par chevrons et non via une ligne continue pour les cyclistes
- L'espace insuffisant pour avoir 2 trottoirs et 2 pistes cyclables
- L'espace nécessaire pour les camions et les bus TEC, surtout dans les virages
- La nécessaire propriété publique,
- La variété des aménagements actuels des bords de route (inexistant, publics ou privés)
- Un poteau ORES à déplacer
- Le filet d'eau à déplacer dans le tournant

Mise en évidence des demandes explicites du Collège, de la CLDR, des citoyens :

- Sécurité des usagers faibles, également des usagers faibles entre eux (piétons – cyclo)
Les vélos savent passer facilement aux ralentisseurs
- Un site propre d'un seul côté sur 600 m, soit 1/3 du parcours = passage de 2,5 m avec barrières
- Meilleur éclairage souhaité
- Meilleure sécurité de tous les usagers avec un ralentisseur et en modifiant la vitesse maximum

Budget :

- 892.000,00 € HTVA, soit 1.079.000 € TVAC

Questions - réactions - remarques de la CLDR

- 👤 Remonter le rétrécissement au début de la rue Jean 23
- 👤 Pourrait-on aménager le Käkert pour offrir une alternative à la route pour les usagers (doux) ?
- 👤 En termes de rétrécissement visuel, voir s'il ne serait pas possible de jouer sur la végétation privée
- 👤 Le coussin berlinois placé juste dans le virage n'est-ce pas dangereux ? Peut-on déplacer la zone 50 dans la même idée ?
 - ↳ Il faut voir, il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre, à étudier au bureau.
- 👤 Reculer le coussin berlinois vers Membach.
- 👤 Utiliser de la peinture rouge pour marquer la voirie au centre de Membach (effet de ralentissement).
- 👤 Veiller à l'aménagement d'un éclairage suffisant le long du cheminement doux – à budgéter
- 👤 Est-il possible de prévoir une ou plusieurs ouvertures dans la barrière aux points de passage ? (vers Le Mazarinen – pas dans le tournant)
- 👤 Concernant le site propre, les cyclistes sont-ils légalement obligés de l'emprunter ? Les cyclo-routiers n'iront sans doute pas, les groupes de cyclistes non plus ?
 - ↳ Information à vérifier ; ce site propre vise surtout la sécurité d'autres publics (Cfr GT)
- 👤 La largeur de 2,5 m permet-elle l'entretien (neige, verglas, feuilles...) ?
 - ↳ Oui
- 👤 Dans quel calendrier sommes-nous ?
 - ↳ Projet à présenter au SPW-MI (mobilité et infrastructures)
 - ↳ Définition des zones 50 et 70 à revoir
 - ↳ Confirmation du projet avec les contraintes d'espaces et de terrains privés
 - ↳ Présentation du projet définitif au Collège et à la CLDR
- 👤 A Herve, le Conseil de la Zone de Police est représenté aux GT et à la CLDR pour des sujets de ce type-ci. Est-il possible de les consulter pour ce projet ?

L'auteur a pris note des différentes remarques, la faisabilité pratique des suggestions sera évaluée, de même que leur pertinence au travers de l'analyse du SPW mobilité. Les membres CLDR seront informés des éléments qui auront pu être pris en compte lors de la prochaine CLDR.

2. Approbation du pv de la réunion précédente

PV approuvé à l'unanimité

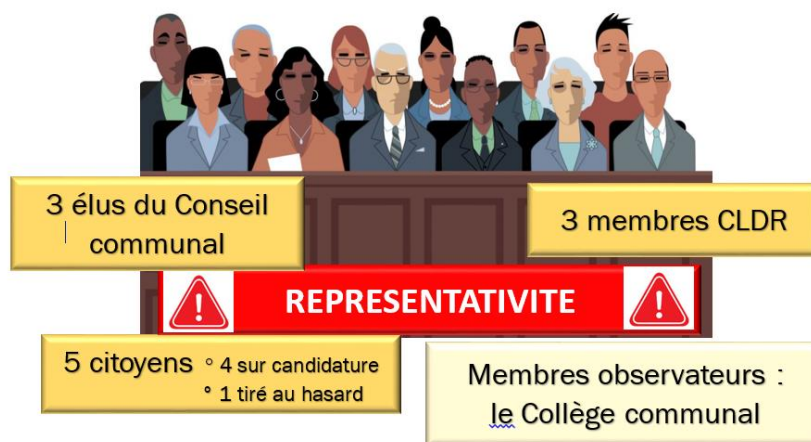
3. Présidence Désignation du nouveau Président

David Tribels est désigné comme nouveau Président de la CLDR, félicitations à lui.

Remerciements et félicitations à Jean-Marie Beckers pour son investissement, sa longue participation à la CLDR et ses années de présidence.

4. Budget participatif

Un appel aux membres de la CLDR est fait en vue de constituer le jury du budget participatif. 4 candidats membres de la CLDR peuvent potentiellement rejoindre le jury.



Sont candidats pour le jury :

- Francis Bebronne
- David Dejalle

5. ODR évaluation de l'atteinte des objectifs

A l'ordre du jour, évaluation de 2 des 5 objectifs du PCDR :

1. Jouer la carte de la communication
5. Susciter une nouvelle géographie de la commune

Les 3 autres objectifs seront traités à la prochaine CLDR.

Les membres se répartissent en plusieurs sous-groupes. Chacun est invité à se pencher sur un tableau de synthèse du PCDR reprenant les projets liés aux 2 objectifs traités lors de cette réunion.

Un détail de l'état d'avancement de ces différents projets permet aux membres de se positionner d'abord sur chaque projet en leur attribuant une note de 0 à 3 et de se positionner ensuite sur l'atteinte de l'objectif via une évaluation de 0 à 3 (0 = pas du tout ; 1 = faible ; 2 = satisfaisant ; 3 = complètement atteint).

Résultats :

Objectif 1
Évaluation : Groupe 1 : 2/3 Groupe 2 : 2,3/3
Commentaires sur les projets réalisés ou en cours
<ul style="list-style-type: none">• Avant, la commune était « à la traîne », depuis le lancement de l'ODR, beaucoup de choses ont bougé, ont été mises en place dans la commune, certainement grâce aux groupes de travail ! Ils ont permis que pas mal de projets se réalisent. La journée des associations est particulièrement saluée.• L'implication de plus de monde est nécessaire, il faut des forces vives mais c'est compliqué de mobiliser du monde• Le suivi du GT est déterminant, les projets non réalisés rappellent des GTs qui ont existé puis se sont arrêtés. Les GT pertinents devraient être relancés (GT DD par exemple); il y a un manque de suivi• Le projet réalisé « Accueil des nouveaux habitants » doit être évalué plus précisément (habitants impliqués dans des associations). Ce projet doit être repris en mode de gestion courante par la commune et organisé tous les 6 mois.• Il faut davantage communiquer concernant les projets, être plus concrets, illustrer de photos.• Concernant la thématique « nature », certains estiment que même si la commune ne s'est pas engagée dans un PCDN, plusieurs actions ont pu être mises en place via les GTs notamment. D'autres estiment que des efforts restent à faire dans ce domaine.• L'ODR, au travers des dynamiques initiées, a permis un rapprochement des villages, cela se ressent surtout sur les 5,6 dernières années.
Commentaires sur les projets non réalisés
<ul style="list-style-type: none">• Un des sous-groupe est mitigé concernant le projet « désignation de personnes relais dans les quartiers ». En effet, on vit dans une démocratie participative où les habitants se connaissent. Désigner quelqu'un est rétrograde. Autant aller trouver directement les bons interlocuteurs.• Concernant le projet de mise à disposition d'un espace informatique, il est proposé d'organiser plutôt des formations et de chercher comment vaincre les réticences car la fracture numérique existe toujours. Il semble cependant que ce projet ne se justifie plus en tant que tel.
Objectif 5
Évaluation : Groupe 1 : 2,45/3 Groupe 2 : 2,3/3
Commentaires sur les projets réalisés ou en cours
<ul style="list-style-type: none">• Aborder le projet « Grande fête de la commune » sous l'angle du tourisme, elle n'a encore été organisée que 2 fois, dommage.• Le projet « Partage du matériel et des ressources humaines » pourrait se développer encore plus, il faut le creuser davantage pour une meilleure mise en place.• La liste de projets 'en cours' nécessite plus de concret• Le projet non-réalisés Thier à Baelen doit être basculé dans les projets « en cours »• Dans la nouvelle place, l'escalier en angle est très dangereux, il faut des garde-fou (banc, forum OK)• Le projet « soutien à la mise en place de gîtes et chambres d'hôtes » n'est pas un projet « one shot », il faut l'intégrer dans la rubrique des projets récurrents et poursuivre le travail.• Il faut saluer les projets réalisés et en cours dans cet objectif qui reprend pas mal de beaux projets, de réalisations, de choses bien faites, qui fonctionnent !

Commentaires sur les projets non réalisés

Le seul projet non réalisé est « le réaménagement du Thier à Baelen ». Les membres soulignent que des actions ont été menées et qu'elles ont eu des impacts positifs sur le Thier :

- le projet d'aménagement de la place a solutionné pas mal de problèmes au centre
- l'aménagement de la zone partagée dans le bas,
- les permis de lotir Batico qui ont permis de désengorger le Thier (entrée/sortie),
- l'aménagement de la ZACC qui a préservé la mobilité dans le Thier, ...
- la réfection des murs (en cours)

L'enjeu, et ce qu'il reste à faire au niveau de ce projet, c'est de pérenniser le calme et la quiétude du quartier du Thier. Il faudrait conscientiser les baelenois à la qualité et à l'esthétique du quartier. Une idée ; fleurir davantage.

A noter que le sous-objectif « développement d'un tourisme vert » est jugé moyennement atteint.

6. Calendrier

La prochaine réunion aura lieu le lundi 30 septembre.

Evaluation de la soirée

Une évaluation de la soirée est réalisée par les agents de la FRW :

Satisfaits : 11	Mitigés : 0	Sans commentaire : 1
-----------------	-------------	----------------------

Ce que j'ai particulièrement apprécié :

- Auberge espagnole, conviviale (4 x)
- Echanges sur les différents projets
- Avant-projet de liaison douce Baelen-Membach (5 x)
- Bien organisé
- Les échanges
- La diversité des points
- L'ambiance décontractée et conviviale (8 x)
- Réunion productive
- Informations
- Animation en duo
- Lieu de réunion

Suggestions d'amélioration :

- Varier les styles de réunion permet de garder la motivation, l'enthousiasme
- 20h comme horaire
- Respect des temps de paroles TB
- Informations sur le suivi des anciens projets avant de devoir les signer
- - aucune info sur les projets en cours

Présence des membres de la CLDR

Membres effectifs			Membres suppléants		
Pour les représentants du Conseil Communal					
NOM	Présent	Excusé	NOM	Présent	Excusé
BARTHELEMY Julien			CREUTZ Marie-Louise		X
BECKERS Audrey	X		SCHEEN Arnaud	X	
BOURS Cindy	X		THÖNNISSEN Nathalie		X
Pour les représentants de la population					
BAGUETTE Michel	X		FECHIR Pascal		
BAS Fotini	X				
BEBRONNE Francis	X		MAGEREN Alain		
BECKERS Jean-Marie	X		MARMARINO Angélique		
BECKERS Marie-Colette			ROBERT Nadine	X	
BELLIN Jean-Paul			ROMEDENNE Joseph		
CREPIN Sophie			SARTENAR Maxime		
DEJALLE David	X		SARTENAR Maximilien		
DEMARET Stéphanie	X		TRIBELS David	X	
DERAEMAECKER Jean-Yves			WUIDAR Christine		X

Invités : Mr le Bourgmestre, Mr Poskin, responsable des travaux, et Mr Lodez pour la présentation de l'avant-projet et les remarques qui ont suivi

→ Au total 13 personnes étaient présentes à la réunion, dont les 2 agents de la FRW.

Pour 4837 en actions,

*Anne Klein,
Agent de développement FRW
080/291122
a.klein@frw.be*

